



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CASP.02/2017

REALISATION D'UNE ENQUETE POUR LA MESURE DE LA SATISFACTION ET LA FIDELITE DE LA CLIENTELE DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour la désignation d'un Cabinet Spécialisé pour la réalisation d'une enquête terrain pour la mesure de la satisfaction et la fidélité de la clientèle de la Banque.

Les représentants des cabinets de conseil ou d'études qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés de la Banque de l'Habitat sis – au 5ème étage bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, Bloc K, Espace de Tunis 1073 Montplaisir Tunis**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet du cabinet représenté pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de cinquante dinars (50d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale, en recommandée ou par rapid-poste, ou remises directement, contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis

Elles doivent être présentées conformément aux articles 7et 8 du cahier des charges comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CASP02/2017
REALISATION D'UNE ENQUETE POUR LA MESURE DE LA SATISFACTION
ET LA FIDELITE DE LA CLIENTELE DE LA BANQUE DE L'HABITAT »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées de A1 à A6 désignées au point A de l'article 7 du cahier des conditions de l'appel d'offres.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres et le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe B – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées de B1 à B4 désignées au point B de l'article 7 du cahier des conditions d'appel d'offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres et le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe C – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces de C1 et C2 désignées au point C de l'article 7 du cahier des conditions d'appel d'offres.

Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 07/03/2017** jusqu'à 16 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres. La date consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.